

Stratégies De Reduction De La Pauvreté Dans Les Pays De L'Afrique De L'ouest : Un Rendez-Vous Manque ?

Dr Yvette Onibon Doubogan

Enseignante chercheure, Université de Parakou, Bénin

Maître de Conférences en Sociologie du développement



Résumé – La lutte contre la pauvreté constitue l'un des défis majeurs que les pays d'Afrique au Sud du Sahara doivent relever. Depuis l'échec des programmes d'ajustement structurels mis en œuvre sous l'impulsion des institutions du Breton Woods pour pallier à la profonde crise socio-économique qui a secoué les pays africains dans les années 80, des stratégies et plans d'actions ont été élaborés et mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie des populations, surtout les plus défavorisées. Cette réflexion qui s'appuie sur une analyse documentaire de la pauvreté tente d'évaluer l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre en Afrique de l'Ouest notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Mali.

Mots clés – Pauvreté, stratégies, développement, bien-être, Afrique de l'Ouest

Abstract – The fight against poverty constitute one of the major challenges African countries in the southern Sahara must face. Since the failure of structural adjustment programs implemented under the control of Breton Woods Institutions to overcome the extreme socio-economic crisis which has affected African countries in the 1980s, some strategies and action plans have been elaborated and implemented for the improvement of population life conditions, and mostly for vulnerable populations. This study has focused on documentary analysis of poverty and attempted to evaluate the efficiency of poverty reduction strategies implemented in West Africa mainly in Benin, Côte d'Ivoire and Mali.

Keywords – Poverty, strategies, development, well-being, West Africa

INTRODUCTION

La lutte contre la pauvreté doit s'inscrire dans une dynamique aussi bien historique (selon les cultures et les sociétés), économique que sociale (conditions de vie des familles). Elle a pour corollaire une série de constructions analytiques autour de la réduction du nombre de personnes définies et reconnues comme pauvres.

Les Organisations Internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Programme des Nations Unies pour le Développement) et des chercheurs rendent aujourd'hui disponible une littérature dont la revue laisse apparaître des points de vue complémentaires et parfois contradictoires. Les principaux points traités concernent entre autre des aspects définitionnels, l'analyse situationnelle de la pauvreté ou encore la lecture actuelle de l'évolution des statistiques et résultats des stratégies mises en place pour la réduction de la pauvreté.

Depuis trois décennies, la notion de la "pauvreté", a évolué avec celle de la "réduction". En fait, cette corrélation n'a pas manqué d'impacter dans un sens comme dans l'autre, l'analyse des progrès économiques à l'aune de l'évolution sociale, de l'élargissement de la vision de la question de la pauvreté, des dimensions du développement et d'un grand nombre de perceptions construites autour de la pauvreté.

Sur la base d'une revue critique de la littérature, cette recherche tente d'apprécier l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté mise en œuvre dans les pays d'Afrique de l'Ouest notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Mali.

I. LA PAUVRETÉ, UN CONCEPT POLYSEMIQUE ET MULTIDIMENSIONNEL

1.1. La relativité du concept de pauvreté

La pauvreté est un concept complexe et pluridimensionnel. Ces facteurs en font un concept à part qui continue de susciter les passions et les investigations des praticiens du développement, des chercheurs des sciences humaines et sociales. Sans remonter jusqu'à Malthus et sa proposition sur la population et la pauvreté, le concept de pauvreté gagne de plus en plus d'audience depuis que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque mondiale, entre autres, en ont fait leur cheval de bataille et organisent leurs efforts autour de ce concept. C'est en effet, en 1990 que pour la première fois, la Banque Mondiale consacre explicitement un *Rapport sur le développement dans le monde* à la problématique de la pauvreté. De son côté, le PNUD porte une attention croissante à cette problématique. Après avoir introduit à la même époque la notion de développement humain dans leurs analyses, il avance celle de pauvreté humaine, et propose une série d'indicateurs liés à cette dernière.

En effet, la pauvreté est un phénomène complexe, pluridimensionnel, ne pouvant être réduit à sa simple expression monétaire, c'est-à-dire à un niveau insuffisant de ressources économiques pour vivre de façon décente (Bénicourt, 2008). La dynamique du concept suscite l'intérêt des chercheurs dont l'intention est de l'appréhender sous l'angle de la question sociale (Geremek, 1978 ; Castel, 1995), ce qui permettrait de dépasser et de replacer le concept dans un cadre analytique sans lequel il ne serait qu'un élément comme un autre (Akoun et Ansart, 1999).

S'opposant à une certaine tendance largement répandue selon laquelle les pauvres ont existé de tout temps et qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous, Grell et Wery (1977) soulignent qu'une "histoire" de la pauvreté redonne du corps à ce concept en montrant qu'au fur et à mesure que le fait instituant progresse, le sens de ce qui du passé était conservé au départ dans le concept de pauvreté se transforme progressivement, par son insertion dans un nouveau réseau de relations et dans une réalité nouvelle (un nouvel institué).

La pauvreté résulte en fait des contextes socio-historiques, qui compte tenu des situations conjoncturelles l'engendrent, la réduisent ou l'entretiennent. Elle s'intègre dans l'idéologie ambiante, au système en place, aux valeurs prônées (Mercier 1995). Elle existe et trouve sa signification dans un rapport d'interaction (Grell et Wery, 1980). La dynamique définitionnelle du concept de pauvreté traduit bien l'ambivalence des approches élaborées en vue de le mesurer.

1.2. L'ambiguïté des approches de la pauvreté

La pauvreté est un concept difficile à cerner (Ponty, 1998). Diverses études ont été réalisées sur la pauvreté au cours de ces dernières décennies, mais aucune n'est parvenue à donner une explication exempte de critique et qui fasse l'unanimité. La définition de la pauvreté se fonde sur trois approches fondamentales : monétaire, non monétaire et subjective.

1.2.1. L'approche monétaire

En termes monétaires, est pauvre un individu ou un ménage dont le revenu est inférieur à un certain seuil par jour. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'inscrivent résolument dans cette approche et définissent le seuil de pauvreté à un dollar de revenu par jour (Banque mondiale, 1999, 2001). Le revenu apparaît ainsi comme un indicateur synthétique de la pauvreté monétaire à l'instar de la consommation ou encore des opportunités de réalisation - espérance de vie, accès à l'éducation, possibilité de circuler librement, etc.- (Ponty, 1998). En fixant des seuils, comme la ligne de pauvreté, même si celle-ci se révèle être arbitraire, l'approche monétaire de la pauvreté permet de fixer des idées, de calculer l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH) ou l'Indicateur de Développement Humain (IDH).

Cette approche pose un problème fondamental : celui de l'indicateur le plus sûr. En effet, certains auteurs préfèrent retenir le revenu comme indicateur de la pauvreté (Sen, 1983, 1979), tandis que d'autres en revanche (Malinvaud, 1982 ; Rowntree, 1901) optent pour la consommation. A partir du cas du Mali, Ponty explique cette ambiguïté par le fait que d'importantes différences de mode de vie entre nomades et sédentaires conduisent à des structures de consommation différentes, notamment en matière de logement (Ponty, 1998).

La définition du seuil de la pauvreté dans une perspective de consommation sous l'angle des besoins minimaux de nourriture, de logement, de vêtements et de services essentiels tels que transport, assainissement, santé et éducation (Wagle, 2002), amène à distinguer différentes formes de pauvreté monétaire : la pauvreté monétaire absolue et la pauvreté monétaire relative.

La *pauvreté monétaire est dite absolue* lorsque les individus ou les ménages ont des revenus inférieurs au seuil minimum conventionnel. Elle est en général mesurée dans ce cas par la valeur, en termes réels, d'un niveau donné de marchandises assurant une forme quelconque de subsistance minimum, par exemple, valeur de l'aliment de base ou revenu minimal requis pour vivre décemment (Bellù et Liberati, 2006).

La *pauvreté relative* renvoie à un niveau de vie défini par rapport à la position d'autres personnes dans la distribution revenus/dépenses. En ce sens, la pauvreté est avant tout un phénomène d'inégalité. Par exemple, on peut définir comme pauvres les personnes dont les revenus sont inférieurs de 50 pour cent au revenu moyen de la société.

Cependant, il convient de préciser qu'au-delà de ces considérations conceptuelles, la distinction entre pauvreté absolue et pauvreté relative n'est pas seulement conventionnelle. Le débat n'a pas pour seul effet une différence de dénombrement des personnes concernées, mais renvoie à des perceptions différentes du phénomène et donc aux orientations qui peuvent être différentes de politiques sociales (Coulibaly, 2007).

Si la notion de pauvreté monétaire telle que définie par les institutions internationales permet de rendre compte du niveau de vie d'un individu ou d'un ménage, il n'en demeure pas moins qu'elle ne prend pas en compte un certain nombre de facteurs déterminants pour une bonne analyse situationnelle en Afrique de l'Ouest. Il s'agit des facteurs tels que :

- le patrimoine ;
- la solidarité familiale ;
- le réseau relationnel ;
- etc. que l'approche non monétaire semble intégrer.

1.2.2. L'approche non monétaire

L'approche non monétaire de la pauvreté est fondée sur un indice composite de niveau de vie construit sur la base des conditions d'habitation et du patrimoine des ménages. La pauvreté non-monétaire revêt deux principales approches considérées comme multidimensionnelles : l'approche des besoins de base et ; l'approche par les capacités. Contrairement à la pauvreté monétaire, elles se fondent sur un ensemble de critères et de dimensions humaines économiques, sociales, etc., propres à chaque individu.

Les premières définitions «scientifiques» de la pauvreté envisageaient clairement la pauvreté comme un problème de subsistance qui se résume à l'acquisition de ce qui est nécessaire à la vie; le point de vue était donc purement biologique. Impulsée par le Bureau international du travail (BIT) au milieu des années 1970, l'*approche des besoins de base*, pauvreté des conditions de vie ou d'existence, se fonde sur certains besoins de base qui demeurent essentiels et universellement reconnus (Koloma, 2008). Stewart (1995) définit ces besoins fondamentaux comme :

« Les biens et services minima à la réalisation d'une vie décente », et « les quantités minima de choses telles que la nourriture, l'habillement, le logement, l'eau et les installations sanitaires qui sont nécessaires à la prévention d'une mauvaise santé ou la malnutrition ».

La pauvreté des conditions de vie se traduit donc par un état de manquement dans les domaines relatifs à l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation etc.

Par ailleurs, l'*approche de capacité* élaborée par Sen (1976), se prête à l'analyse de la pauvreté comme privation des capacités des individus, c'est-à-dire le fait de ne pas être capable de vivre une vie désirée. Elle s'appuie sur les besoins fondamentaux (Sen 1985, 1992), et caractérise le bien-être comme un phénomène multidimensionnel. Reconnaisant l'incapacité de l'approche monétaire à saisir l'ensemble des aspects et besoins nécessaires à la réalisation du bien-être de l'individu, l'approche par les capacités offre l'avantage de rendre ou de considérer l'homme en tant qu'acteur de son épanouissement et conçoit un espace d'évaluation fondé sur les capacités et les fonctionnements (Bertin, 2007). Cette approche bien que adaptée au contexte social ouest africain pêche à deux principaux niveaux :

- elle ne prend pas en compte le facteur culturel dans son analyse de la pauvreté ;

- et non plus le caractère généré de la pauvreté.

En considérant non seulement le point de vue de l'expert mais surtout et avant tout de l'enquête, l'approche subjective vient comme pour renforcer celle non monétaire.

1.2.3. L'approche subjective

L'approche subjective porte sur une évaluation cognitive qu'une personne fait de sa vie (Diner et al, 1998). Elle se réfère non seulement au jugement de l'expert, mais à l'opinion de la personne enquêtée sur sa propre situation financière et son bien-être. Elle permet de prendre en considération l'aspect positif que peut représenter le fait d'avoir un enfant (Akoun et Ansart, 1999). Il est reproché à cette approche de ne pas permettre de préciser comment les répondants définissent leur champ de référence lorsqu'on leur demande de se déterminer par rapport à « un ménage comme le leur » : s'agit-il d'un ménage de même profession, ayant le même nombre d'enfants, habitant le même quartier ?

Qu'ils soient monétaires, non monétaire ou subjective, les différents angles d'analyse de la pauvreté doivent fondamentalement tenir compte aussi bien du contexte social, économique, culturel, culturel et environnemental du milieu "d'émergence de la pauvreté". De ce fait, l'analyse de cette problématique doit se faire de manière plus spécifique qu'holistique. Autrement dit, les constats doivent se faire non pas selon les mêmes prismes d'analyse mais de façon contextuelle. Et c'est ce que cette étude se propose de faire à travers l'état des lieux de la pauvreté en Afrique de l'Ouest, pays par pays : Bénin, Côte d'Ivoire et Mali.

II. ETAT DE LA PAUVRETE EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique subsaharienne constitue la région où sévit le plus de pauvreté au monde. Les taux de pauvreté y sont parmi les plus élevés au monde et la pauvreté sous toutes ses formes constitue le défi majeur à relever par les Etats (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest -CEDEAO-, 2006). Plus de la moitié de la population de plusieurs pays de la région vit en dessous du seuil de pauvreté absolue et un quart de la population en situation de pauvreté extrême (UNICEF, 2009). La pauvreté monétaire accentue les risques à la survie et au développement des enfants, qui constituent un peu plus de la moitié (51%) de la population. Il s'agit ici de présenter la situation de la pauvreté dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest à savoir : le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Mali.

2.1. Au Bénin

Les stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté (gratuité de la scolarité dans les établissements d'enseignement maternel et primaire, microfinance aux plus pauvres, gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes, électrification des milieux ruraux) mises en œuvre au Bénin au cours de cette dernière décennie sont loin d'atteindre les résultats escomptés.

L'analyse des résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV) le confirme si bien car elle révèle une accentuation de la pauvreté au cours de ces dernières années. Le tableau 1 présente l'état des lieux de la pauvreté au Bénin en 2011 et en 2015.

Tableau 1. Etat des lieux de la pauvreté au Bénin

Type de pauvreté	Indicateur	2011	2015
Pauvreté monétaire	Incidence de la pauvreté globale (P0)	36,2%	40,1%
	Profondeur de la pauvreté (P1)	0,098	0,18
	Inégalités parmi les pauvres (P2)	0,039	0,12
Pauvreté non monétaire	Pauvreté non monétaire	30,16%	28,70%
Pauvreté subjective	Personne se considérant comme pauvre	71,6 %	66,6%

Source : réalisé à partir des données de EMICoV (2015)

De la lecture de ce tableau, il ressort que la pauvreté monétaire a connu une aggravation entre 2011 et 2015 au Bénin. La proportion de personnes pauvres (P0) s'est accrue de 3,9 points, passant de 36,2% en 2011 à 40,1% en 2015. De même, entre 2011

et 2015, la profondeur de la pauvreté (P1) a connu une aggravation, passant respectivement de 0,098 en 2011 à 0,18 en 2015. De même, les inégalités parmi les pauvres (P2) se sont accentuées, passant de 0,039 en 2011 à 0,12 (EMICoV, 2015).

A l'opposé, la pauvreté non monétaire et la pauvreté subjective ont connu une légère amélioration. Sur la même période, la pauvreté non monétaire est passée de 30,16% à 28,70%, tandis que le nombre de personnes se considérant comme pauvre est passé de 71,6% à 66,6%.

Plusieurs facteurs sociologiques expliquent cette aggravation de la pauvreté et par ricochet cette incapacité du Bénin à améliorer le bien-être des populations locales. En effet, le contexte culturel et psychologique à l'intérieur duquel s'inscrit toute action technique ou toute politique de croissance économique est déterminant pour le développement. Le Bénin, pays actuellement en cours de développement est porteur d'une civilisation radicalement «différente» qui n'accorde pas au souci du progrès, au souci de maîtriser la nature, la même importance que les occidentaux. D'un autre côté, les comportements et les habitudes traditionnels ne sont guère propices au développement. A titre d'exemple, il est couramment admis chez les béninois de se demander quelle que soit l'ampleur des tâches accomplies au cours de la journée « as-tu fait un peu ? »

Par ailleurs, les difficultés d'accès à l'éducation apparaissent comme une tendance lourde aux stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre au Bénin. L'incidence de la pauvreté monétaire dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction est 1,2 fois plus élevée que dans les ménages où le chef a le niveau du primaire et 2,9 fois plus pour le niveau du supérieur.

Selon les résultats de l'EMICoV (2015), la pauvreté monétaire est plus prépondérante en milieu rural. En effet, bien que l'aggravation de la pauvreté soit plus marquée en milieu urbain (4,5% contre 3,9% pour le milieu rural), elle reste importante en milieu rural où près de 43,6% des individus sont touchés.

2.2. En Côte d'Ivoire

Depuis le retour de la stabilité politique en 2012, la Côte d'Ivoire connaît un taux de croissance moyen de 9% par an qui contraste pourtant avec l'état des lieux de la pauvreté dans le pays. Le tableau ci-après présente l'évolution du taux de pauvreté en Côte d'Ivoire entre 1985 et 2015.

Tableau 7: Taux de Pauvreté					
	1985	1995	2002	2008	2015
Total	10	32.3	38.4	48.9	46.3
Urbain	5	42	49	62.5	56.8
Rural	15.8	19.4	24.5	29.5	35.9
Source: Ministère du Plan et de Développement, 2015					

La lecture de ce tableau révèle que le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire s'est considérablement accru passant de 10 en 1985 à 46,3 en 2015. La pauvreté est plus accentuée en milieu urbain qu'en milieu rural avec des proportions respectives de 56,8 contre 35,9 en 2015 (ENV, 2015).

Selon la Stratégie de relance du développement et de la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire (2009), la persistance des disparités régionales s'explique par l'absence des plans de développement local, l'inégale répartition, l'insuffisance et la dégradation des infrastructures de développement. Ces inégalités sont également liées à la faible prise en compte des potentialités locales dans le découpage administratif.

Au niveau de l'accessibilité à l'éducation, le taux de scolarisation demeure faible dans l'ensemble des ordres d'enseignement. Le taux net de scolarisation dans le préscolaire reste très faible. Cette faiblesse est liée aux difficultés d'encadrement qui résultent de l'insuffisance des capacités d'accueil et au mauvais état des infrastructures éducatives inégalement réparties sur le territoire national (Fonds monétaire international, 2009).

En matière d'accès aux services énergétiques, la situation de la Côte d'Ivoire est loin d'être reluisante. La biomasse représente près de 70% des sources de satisfaction des besoins énergétiques, tandis que le taux de pénétration de l'électricité est de 31%. Une

telle situation affecte le bien-être des populations, car en milieu rural et périurbain, le très faible taux d'accès aux services énergétiques modernes a une influence importante sur la qualité de vie des ménages et surtout sur les femmes, sujettes de manière disproportionnée à toutes les dimensions de la pauvreté, en particulier en termes de santé (la lourdeur des tâches de collecte et du transport du bois et de l'eau).

Selon le Rapport d'étape au titre de l'année 2009 de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Côte d'Ivoire, la lutte contre la pauvreté dépendra de la capacité du pays à répondre aux défis : de la croissance partagée ; des gains de productivité ; d'une meilleure gouvernance et du financement de la croissance.

2.3. Au Mali

Les résultats de l'Institut national de la statistique révèlent au niveau national, une baisse de la pauvreté monétaire sur la période allant de 2001 à 2011. En effet, la proportion des ménages pauvres (P0) est passée de 58,8% en 2001 à 56,1% en 2006 pour atteindre 35% en 2011 ; soit une baisse de 2,7 points au cours de la période 2001-2006 et 21,1 points durant la période 2011-2006. La profondeur ou l'écart de pauvreté (P1) et la sévérité de la pauvreté (P2) ont aussi baissé entre 2001 et 2011 (INS, 2014).

Si au niveau national, la pauvreté a reculé durant la décennie 2001-2011, elle a cependant grimpé entre 2011 et 2013. L'incidence de la pauvreté est passée de 35% en 2011 à 47% en 2013. Par ailleurs, l'analyse par milieu de résidence (Rural et Urbain) montre que la pauvreté est plutôt un phénomène rural au Mali. Les indices de pauvreté monétaire sont plus élevés dans le milieu rural que dans le milieu urbain. La pauvreté s'est légèrement accentuée aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain entre 2006 et 2011. Cette hausse tourne autour de 1 point. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 72,4% à 73,8% au niveau rural et de 25,7% à 26,5% au niveau urbain au cours de la période 2001/2006. Entre 2006 et 2011, le milieu rural a connu un très grand recul de la pauvreté (33,7 points) par rapport au milieu urbain (7 points). L'indice de pauvreté était de 40% en milieu rural contre 20% en milieu urbain en 2011. Entre 2011 et 2013, la pauvreté s'est accentuée aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural (INS, 2014).

Au niveau national, la pauvreté non monétaire a baissé au cours de la décennie 2001-2011. Ce recul a été plus marquant entre 2006 et 2011 qu'entre 2001 et 2006. En effet, l'incidence a reculé de 7,7 points entre 2001 et 2006 (passé de 90% à 82%) et de 20 points entre 2006 et 2011 (passé de 78% à 58%). Tout comme l'incidence, la profondeur et la sévérité ont baissé au cours des deux périodes (INS, 2014).

En termes de milieu de résidence, la pauvreté non monétaire est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. De 2001 à 2011, le taux de pauvreté a baissé aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain même si le recul est très important entre 2006-2011. En 2001, plus de 9 ménages ruraux sur 10 (98,6%) vivaient dans des conditions de vie difficiles contre environ 6 ménages urbains sur 10 (69,5%). Ces statistiques se révèlent à 98,3% dans le milieu rural et à 54,3% dans le milieu urbain en 2006. Pour l'année 2011, l'incidence de la pauvreté non monétaire était de 73,8 % en zone rurale contre 40,4% en zone urbaine (INS, 2014).

III. DÉTERMINANTS ET POLITIQUE DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Divers dispositifs de collecte des données sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté ont été mis en œuvre (enquêtes budget-consommation, enquête sur les conditions de vie des ménages, enquête sur dimensions sociales de l'ajustement structurels, enquête sur les indicateurs de base du bien-être, etc.) afin de répondre à la forte demande d'informations statistiques. Pour saisir le caractère multidimensionnel de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, ces dispositifs ont été complétés par d'autres tous aussi importants (enquête sur les migrations, enquêtes à grappes à indicateurs multiples, enquête sur les perceptions de la pauvreté, enquête sur l'emploi et le secteur informel, etc.) ainsi que par des analyses secondaires des enquêtes démographiques et de santé (Coulibaly, 2007). Il s'agit ici d'appréhender les déterminants de la pauvreté ainsi que les stratégies mises en œuvre dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

3.1. Déterminants de la pauvreté en Afrique de l'Ouest

L'analyse des déterminants de la pauvreté est essentielle pour mieux en comprendre la dynamique et surtout mieux cibler les « facteurs » de pauvreté, y compris les « poches » géographiques et sectorielles ainsi que les chocs exogènes. Quatre éléments peuvent être identifiés à savoir : les facteurs « macroéconomiques », principalement les sources et la distribution sectorielle de la croissance ; les aspects « microéconomiques » tels que les variables démographiques (ex. genre), géographiques (zones côtières ou

sahéliennes), socio-économiques (secteur d'occupation), et infrastructurelles (accès aux services de base) ; les aspects institutionnels (gouvernance, démocratie et état de droit, etc.) et les grands chocs (conflits, chocs conjoncturels et les grandes endémies), qui touchent de façon disproportionnée les populations les plus vulnérables. L'importance relative des facteurs dépend des conditions de vie des pays. Des travaux analytiques (analyse économétrique des déterminants du revenu ou de la consommation par tête) sont souvent entrepris pour estimer les poids respectifs de ces facteurs à partir des résultats d'enquêtes sur les ménages.

La CEDEAO (2006) se base sur l'aspect monétaire pour catégoriser les populations pauvres. Bien qu'elle note des disparités considérables en terme de ressources naturelles entre pays, la proportion de populations pauvres demeure élevée dans l'ensemble des pays de la sous-région, et les disparités entre microrégions sont encore plus marquées que celles entre pays. Par exemple, elles constatent qu'à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, la plupart des pays côtiers ont des revenus moyens compris entre 300 et 400 dollars EU (ex : Togo, Bénin, Ghana, Nigeria). De même, bien que les seuils nationaux de pauvreté ne soient pas comparables d'un pays à l'autre, elle note que l'incidence de la pauvreté est généralement élevée dans l'ensemble de la sous-région. L'aspect le plus frappant est sans doute l'immense variabilité de l'incidence entre les différentes zones géographiques.

Mettant au cœur de ses priorités, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Organisation des Nations Unies (ONU) a cherché et continue de chercher le mécanisme micro-économique approprié à chaque population considérée comme pauvre. Ce premier objectif mesurable et quantifiable facilite le suivi des progrès accomplis et permet de mieux orienter les initiatives des autorités de chaque pays en vue de l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Fixés par les Nations-Unies en septembre 2000, les OMD comportent huit objectifs, dix-huit cibles et quarante-huit indicateurs et s'inscrivent dans la vision de réduire de moitié la population vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015. Trois ans après cette échéance, quel est l'état de la pauvreté en Afrique de l'Ouest ?

La croissance économique de nombreux pays d'Afrique depuis une vingtaine d'années, et en particulier depuis le début des années 2000, n'a pas eu autant d'impact qu'on l'espérait sur la pauvreté. Le ratio de pauvreté du continent a diminué de 54,3% en 1990 à 41% en 2013, quoique la deuxième moitié de cette période ait été plus encourageante que la première, notamment en raison de l'accélération de la croissance économique. Mais en chiffres absolus, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté stagne au niveau de 2002, de sorte que ce sont plus de 50% des pauvres du monde entier qui vivaient en Afrique en 2013, alors que ce taux était de 15% en 1990.

3.2. Politiques de réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest

Une analyse diachronique des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre au cours de ces cinq dernières décennies révèle un élargissement progressif du champ conceptuel de la pauvreté. Axées successivement sur l'approche de la croissance économique, l'approche par les besoins essentiels, l'approche par les capacités et les opportunités les politiques de réduction de la pauvreté ont évolué s'appuyant au milieu des années 1970 et 1980 sur l'approche par les besoins essentiels, puis sur l'approche par les capacités et les opportunités depuis le milieu des années 1980. Cette dynamique évolutive s'est accompagnée d'une panoplie d'actions possibles. Elle va des politiques envers les groupes les plus vulnérables comme les femmes (Collier, 1988) ou les enfants (Bahri et Gendreau, 2002) jusqu'aux effets de la globalisation (Agenor, 2002).

Les progrès vers les OMD ont été d'une lenteur décourageante. En effet comme le présente si bien le *Rapport sur les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest* (CEDEAO, 2006) dont l'horizon a été revue à plusieurs reprises, les pays de la sous-région accusent un retard important concernant toutes les dimensions du développement humain, notamment l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et aux services d'infrastructures de base tels que les transports, l'énergie électrique et les télécommunications. Encore plus préoccupant, la région est frappée par un nombre grandissant de « maux », de défis transnationaux tels que les maladies infectieuses (Ebola, lassa, paludisme, VIH/SIDA,) et les conflits nationaux dont les effets transcendent les frontières et détruisent le peu de capital physique et humain que les pays ont pu accumuler au cours de quatre décennies de développement. La persistance de ces maux contrarie gravement les efforts des pays pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté, comme envisagé dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté (SRP) ainsi que dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Depuis l'adoption en le 25 décembre 2015 aux Nations Unies par plus de 193 chefs d'Etats et de gouvernement, les ODD constituent le nouveau cadre mondial de planification et de redevabilité des politiques publiques de développement aux niveaux mondial et national.

Au cours des deux dernières décennies, la forte croissance économique de l'Afrique a ouvert la voie à une accélération de la réduction de la pauvreté. Néanmoins pour Monchuk (2015), les taux de pauvreté restent élevés, particulièrement dans les zones rurales et l'écart entre les différents quintiles de revenus s'accroît, notamment en matière de capital humain et d'accès aux services essentiels. Outre la pauvreté chronique, la vulnérabilité est omniprésente alors que différents chocs environnementaux, économiques et autres affectent directement de nombreux ménages.

La prise en compte de multiples dimensions de la pauvreté ainsi que le repérage de nouvelles formes de pauvreté ont conduit à un enrichissement progressif des thématiques liées à l'analyse de la pauvreté sous ses aspects économique et social. Quatre thématiques principales se dégagent de cette analyse : le bien-être matériel, le bien-être physique, la sécurité et l'isolement. Ainsi, la réduction de la pauvreté doit s'inscrire dans une dynamique de faire face à la précarité avec des capacités d'accès à l'information, à l'éducation, de la qualification et de la création de situation d'égalité (Monchuk, 2015).

En ce sens, chaque pays doit créer les conditions pour que toute personne et surtout celle considérée comme pauvre à accéder aux dimensions de mieux-être. Le cas contraire, elle est confrontée à une discrimination et parfois à un isolement qui implique un manque de protection.

Du paradigme holiste de la pauvreté, Agier (1995) montre tout l'intérêt des théoriciens à expliquer la pauvreté à partir de la construction d'une catégorisation de populations de « pauvres » comme référence à la fois exclusive (les gens qui sont tout à fait au bas de l'échelle socio-économique...) ; substantielle (le "pauvre" comme une identité substantialisée et le "peuple" comme une catégorie sociale universalisée (présence d'activités et statuts identiques un peu partout dans le monde).

Même si l'inventaire qu'en fait l'auteur sur la pertinence des stratégies mises en place pour réduire la pauvreté, il réussit à ne pas isoler toutes les considérations autour de la pauvreté. La perception du "pauvre" est intellectuellement construite à partir de la représentation d'un espace urbain clos et hors contexte d'une part et d'autre part à partir d'image d'un être et d'une catégorie sociale essentielle et universelle. Ce paradigme réussit à montrer le caractère complexe des situations des pauvres (économique, social et tout autant culturel).

Le Groupe technique de pilotage de la Stratégie régionale de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest a identifié et répertorié quatre (4) orientations et politiques de stratégie régionale en vue de la réduction de pauvreté dans la sous-région. Il s'agit de :

- la gestion des défis transnationaux, notamment les conflits et la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion sociale dans les pays ;
- l'intégration approfondie de l'espace économique pour réduire les coûts et accroître la compétitivité afin d'accélérer la diversification et intensifier la croissance ;
- le développement/interconnexion des infrastructures en support à l'intégration de l'espace économique et à l'amélioration de sa compétitivité ;
- le renforcement du capital humain et la facilitation de sa mobilité à travers l'espace commun pour soutenir la croissance et la rendre aussi distributive.

Pour bien appréhender la problématique de la pauvreté en Afrique de l'ouest, une anthropologie sociale et critique s'impose. Elle devrait donc partir de l'observation, de la description et de l'interprétation de la précarité domestique pour mener ses analyses. Parce que le terme de pauvreté n'est pas à prendre au sens substantialiste de sa définition, mais en tant que situation de pauvreté relevant essentiellement d'une analyse situationnelle.

En dépit des différences qui marquent leur économie politique, la plupart des pays disposent d'un plan qui expose les grandes lignes des relations souhaitées entre la protection sociale et la stratégie de développement en général. Ce plan peut prendre la forme d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), d'une Stratégie de protection sociale ou encore d'une législation à caractère social.

3.3. Analyse de l'évolution de la pensée de la démarche de la réduction de la pauvreté aujourd'hui

La Banque Mondiale estime qu'en raison de la forte poussée récente de la croissance économique de l'Afrique, qu'elle dispose désormais de conditions nécessaires pour l'impulsion de la réduction durable de ses indices de pauvreté (Banque Mondiale, 2011).

Depuis les années 1990 en réalité, la croissance de la plupart des pays africains a été très rapide. En conséquence, le pourcentage de la population africaine vivant dans la pauvreté est passé de 58% à 48% entre 1995 et 2008 (Banque mondiale, *op. cit.*).

Au cours de la même période, les indicateurs sociaux des pays africains se sont également considérablement améliorés. Cependant, en dépit de cette croissance soutenue, les taux de pauvreté chronique demeurent élevés et les revenus de la majorité des pays africains sont encore considérés faibles. En effet, l'emploi peu productif et l'agriculture de subsistance jouent un rôle prédominant dans l'activité économique.

Les échecs de l'intervention macroéconomique ont donné lieu à la priorisation microéconomique à travers l'apparition des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), caractérisés par des programmes de réformes politiques et économiques qui limitent l'intervention de l'Etat. Les difficultés sociales engendrées sont apparues une décennie seulement après. La micro finance devient un moyen efficace (selon les ONG et bailleurs de fonds) pour non seulement réduire la pauvreté mais aussi pour l'éradiquer. Le sommet de la Francophonie en 2004 à Ouagadougou renforce tout l'intérêt porté à la micro finance et la facilitation des circuits classiques de finance.

Aussi, l'élaboration des filets sociaux devrait à la fois reposer sur des outils administratifs solides, capables de garantir une mise en œuvre et un suivi efficaces, sur des entités institutionnelles et de coordination aptes à assurer l'organisation et la planification des programmes.

En considérant la pauvreté seulement dans son aspect économique, la réduction apparaît comme un processus faisant évoluer les ménages d'un niveau reconnu en dessous du seuil de pauvreté à un autre au-dessus de ce seuil. L'indicateur de pauvreté humain (IPH), conçu par le PNUD (1997), basé sur une « approche par les manques » tient compte de multiples dimensions d'une notion qui ne se limite pas à la pauvreté monétaire (Docks, 2002). Il prend en considération 4 critères : la longévité, l'accès au savoir, les conditions de vie, la participation ou l'exclusion sociale.

La Banque Mondiale a initié en 2012 une étude pour évaluer sa stratégie mise en place dénommée les filets sociaux¹ en Afrique. Cette étude confirme la stratégie de la protection sociale en Afrique 2012 – 2022 de la Banque Mondiale selon laquelle la disponibilité d'une base solide de données probantes et essentielles, participent particulièrement à renseigner la conception et la mise en œuvre des programmes de protection sociale de la Banque Mondiale.

Cette étude permet d'affirmer qu'environ les trois quarts des pays analysés parmi lesquels se trouve le Bénin, avaient inclus une composante : filets sociaux à leurs stratégies globales de réduction de la pauvreté et 50 % d'entre eux avaient déjà ou étaient en voie d'élaborer une stratégie de protection sociale.

La concrétisation opérationnelle de cette stratégie sera ensuite soumise, comme le démontre l'expérience de certains pays africains tels que le Rwanda, à l'articulation de plans d'action clairs, assortis d'une ventilation rigoureuse des coûts et de schémas de mise en œuvre précis.

Dans les Pays à Faible Revenu (PFR) de l'Afrique de l'Ouest, les filets sociaux prennent surtout la forme d'une aide d'urgence, particulièrement alimentaire. Peu d'entre eux assurent un soutien continu à un bassin substantiel de pauvres chroniques alors que dans les Pays à Revenus Intermédiaires (PRI) comme le Botswana et l'Afrique du sud, ce type d'intervention est beaucoup plus fréquent en raison de l'omniprésence dans les régimes nationaux d'assistance sociale et de pensions sociales.

En l'absence de filets sociaux à long terme orientés vers le développement plus les PFR et Etats fragiles ont encore recours à l'aide d'urgence en cas de crises ou de catastrophes. Or ces instruments de riposte aux chocs sont généralement faibles, inflexibles et imprévisibles. En outre, l'efficacité de la distribution alimentaire et de l'aide d'urgence fréquemment utilisées en Afrique de l'Ouest (par exemple au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali et en Mauritanie), est mal connue.

En Afrique, la mise à disposition des données sur les programmes de filets sociaux faciliterait l'évaluation de leur efficacité. En général, la rareté des informations à cet effet et l'absence de systèmes élémentaires de gestion de l'information et des données afférentes constituent une lacune grave.

¹ L'expression filets sociaux désigne les programmes de transformations non contributifs qui ciblent d'une façon quelconque les personnes pauvres et vulnérables (Grosh et al, 2008). L'objectif poursuivi par la mise en place de ces filets sociaux est d'accroître la consommation des ménages directement ou par effet de substitution en bien et service essentiels. Ils s'adressent aux personnes pauvres et vulnérables.

La justification fondamentale des filets sociaux réside dans la vulnérabilité, la pauvreté et l'insécurité alimentaire d'une large part de la population africaine. La forte croissance économique ne s'est pas nécessairement traduite en réduction de la pauvreté d'un grand nombre d'Africains et l'écart entre les personnes extrêmement pauvres et une classe moyenne émergente s'accroît dans plusieurs pays. En outre, la fragilité sociale, environnementale et économique croissante du continent rend déterminant le maintien par les pouvoirs publics de la paix sociale et de l'équilibre économique. Afin de conserver les gains tirés de la forte accélération de la croissance dans plusieurs pays africains, les gouvernements tiennent généralement à s'assurer que personne n'est laissé-pour-compte.

Or, compte tenu de l'ampleur considérable de la pauvreté en Afrique, les filets sociaux ne peuvent desservir tous les pauvres avec les ressources limitées dont ils disposent et doivent donc se concentrer sur les ménages souffrant de pauvreté et de vulnérabilité extrêmes.

Examiner et analyser les objectifs, les caractéristiques, les systèmes, la performance et le financement des filets sociaux mis en œuvre permettent d'identifier les domaines à améliorer, ceci afin de guider les gouvernements et les partenaires techniques et financiers (PTF) dans le renforcement des systèmes de filets sociaux afin de les aider à protéger et à promouvoir les personnes pauvres et vulnérables.

De tout ce qui précède la pauvreté est appréhendée par bon nombre d'auteurs en termes d'insuffisance de revenu, ce qui permet de mettre la pauvreté sous l'angle monétaire. Adam et Page (2001), dans leurs différentes réflexions ont cherché à dépasser le lien entre pauvreté, revenu et consommation pour développer un cadre d'analyse qui prenne en compte le caractère multidimensionnel de la pauvreté. En dépit du caractère multidimensionnel de la pauvreté, de ses manifestations et de l'insuffisance de l'approche monétaire de la pauvreté, le PNUD, a mis au point le concept du développement humain durable. En ce sens, il conçoit un indicateur qui offre une vision réelle des écarts de développement (Montallieu, 2001).

3.4. Leurre ou réalité des stratégies de réduction de la pauvreté

Nombreuses sont les stratégies mises en place par les institutions aussi bien sur le plan national qu'international pour réduire la pauvreté. Mais c'est seulement en 1990 selon Alison Evan que pour la première fois la Banque Mondiale a officiellement défini sa stratégie de réduction de la pauvreté. En effet, il estime qu'avant cette date toutes les perspectives d'une réduction de la pauvreté dans le monde paraissaient prometteuses, mais c'est seulement à cette date que l'environnement économique international a changé de façon radicale. Les pourcentages d'êtres humains vivant avec moins d'un dollar par jour ont légèrement diminué mais le nombre de pauvres a augmenté du fait d'une croissance démographique rapide et d'une croissance économique inférieure aux prévisions aggravée par une répartition inégale de la croissance dans plusieurs régions. Alison Evan montre l'efficacité de l'intervention de la Banque Mondiale dans certaines régions et la réalité de ses échecs dans certaines régions. Il aboutit à l'analyse selon laquelle l'augmentation du nombre de pauvres a été accélérée par le processus de transition économique en Europe orientale et en Asie Centrale, par la volatilité du marché financier et son impact sur les économies de l'Asie du Sud. Cependant, de nombreux facteurs tels la pandémie du sida, les guerres civiles, les aléas des changements climatiques, les catastrophes naturelles, etc. affectent l'Afrique subsaharienne déstabilisant de fait le processus de transition économique du continent. Toutes ces tendances lourdes compliquent la tâche à la Banque Mondiale et à la communauté des institutions de développement. Dans le même temps, il fustige la diminution du volume global de l'aide publique au moment où les objectifs de l'aide au développement devenaient de plus en plus complexes. Hammer et Naschold (1999), font une analyse actuelle de la situation de la réduction de la pauvreté et estiment que si la prévision d'un taux de croissance de 4 % par an pour les pays en développement jusqu'en 2015 est réalisée et s'accompagne d'un faible niveau d'inégalité, il sera facile d'atteindre l'objectif international d'une réduction de moitié de la pauvreté absolue et le taux de pauvreté devrait diminuer de moitié dès 2006. Si, au contraire, la croissance s'accompagne d'un haut niveau d'inégalité, l'objectif ne sera pas atteint. Une accélération de la croissance améliorerait la situation, mais seulement de façon modeste. Le passage d'un mode de croissance à forte inégalité à une situation de faible inégalité est beaucoup plus important pour la réduction de la pauvreté que l'addition d'un point de croissance économique.

Les pays à bas revenu qui souhaitent bénéficier d'une aide financière à des taux concessionnels émanant des institutions financières internationales, ou d'un allègement de leurs dettes dans le cadre de l'initiative PPTE, doivent préparer un programme conçu pour la lutte contre la pauvreté à moyen et long terme, communément appelé Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), développé par la Banque mondiale en septembre 1999.

Ainsi avec l'appui des institutions de Bretton Woods, les pays à faible revenu, ceux d'Afrique de l'Ouest notamment, se sont engagés dans l'élaboration de documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) (Kobou et al, 2009). Cet engagement est également la conséquence positive des travaux du sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Sub-Saharienne concernant l'agenda économique et social de l'Afrique, tenu à Libreville les 18 et 19 janvier 2000 et du séminaire ministériel de l'UEMOA de Dakar en juillet 2000 relatif à l'accélération du processus de lutte contre la pauvreté dans les Etats membres.

En tant que nouveau cadre conceptuel de développement, visant à accorder une importance accrue à la réduction de la pauvreté, les DSRP sont avant tout des documents de référence pour les opérations d'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. En fait, ils contiennent quatre éléments fondamentaux : la participation ; le diagnostic ; des objectifs et des mesures.

Ce dispositif, successeur du Programme d'Ajustement Structurel, est aussi appelé à devenir un nouvel instrument de partenariat. Mais à l'analyse les cadres stratégiques de réduction de la pauvreté ne devraient-ils pas servir les pauvres sur la base des résultats à atteindre. Désormais, les DSRP constituent la base des opérations de prêts concessionnels et d'allègement de dette dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE renforcée). Le dispositif des DSRP est en place dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et vise à accorder davantage d'importance à la réduction de la pauvreté dans le processus de décision à travers l'ouverture et la transparence du dialogue social.

Les analyses quantitatives du profil et des déterminants de la pauvreté dans les pays de la sous-région ouest-africaine confirment que la pauvreté demeure le plus grand « fléau » sous-régional. Son incidence est parmi les plus élevées au monde, et les tendances des deux dernières décennies sont généralement plus défavorables en Afrique de l'Ouest et dans le sous-continent par rapport aux autres grands blocs régionaux. En effet, et sur une population d'environ 253 millions en 2003, on estime que plus de la moitié (60% environ) vit avec moins d'un dollar par jour (contre 46% pour l'ensemble de l'Afrique au Subsaharienne et 15% pour l'Asie de l'Est et du Pacifique AEP). L'espérance de vie à la naissance est encore inférieure à 50 ans (48 ans contre 69 ans pour l'AEP), et sur 1000 naissances vivantes près de 100 enfants meurent avant leur premier anniversaire (92 pour l'AO et l'ASS contre 35 pour l'AEP). Près de la moitié de la population adulte est encore analphabète (44% contre 39% en ASS et 14% en AEP), plus de 50% de la population n'a pas accès à l'eau potable en milieu rural et plus des deux tiers vit dans des pays qui connaissent ou ont connu des conflits sérieux lors des 5 dernières années.

Aussi, les nombreuses études sur la marche des pays vers les OMD indiquent que les avancées dans la lutte contre la pauvreté demeurent mitigées, précaires et encore bien loin de ce qui est requis pour relever le défi des OMD des années 2015, année définie pour l'attente des résultats. En effet, malgré la mise en œuvre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté (11 pays ont adopté un DSRP définitif, 2 disposent d'une version intérimaire et la version intérimaire est en préparation dans les 2 pays restants).

Les tendances actuelles montrent qu'après la date butoir, un grand nombre de pays d'Afrique de l'Ouest n'ont pas atteint ces objectifs. L'analyse des progrès accomplis, objectif par objectif, renforce cette préoccupation. Il faudra encore selon l'UEMOA et la CEDEAO, 25 ans pour atteindre l'objectif de réduction de moitié du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Dans certains pays, la tendance actuelle semble indiquer une aggravation ou une stagnation plutôt qu'un recul de la pauvreté, notamment dans les zones rurales.

IV. CONCLUSION

Cette recherche analytique de la littérature sur la pauvreté avait pour objectif principal d'apprécier les stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique de l'Ouest. A partir d'une clarification du concept polysémique et multidimensionnel de la pauvreté, les principales approches permettant d'évaluer la pauvreté ont été présentées. Il s'agit de l'approche monétaire, de l'approche non monétaire et de l'approche subjective.

En dépit des nombreuses politiques et stratégies mises en œuvre sous la houlette des institutions internationales comme la Banque Mondiale, le FMI ou encore le PNUD pour réduire la pauvreté dans la sous-région ouest africaine, il est à noter que la proportion des populations pauvres s'est accrue au cours de ces dernières années notamment en milieu rural. Des décennies après la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, la réalité observée dans les pays ouest africains montre sans risque de se tromper que le rendez-vous est manqué.

La pauvreté, plus qu'un état de privation observé à un moment donné, est un phénomène de nature profondément dynamique, qu'il convient d'étudier dans le temps en tenant compte de ses multiples dimensions et des contextes spécifiques qui la caractérise.

RÉFÉRENCES

- [1] Agier M. (1995). *Le développement peut-il être social ? Pauvreté, chômage, exclusion dans les pays du sud, pour une anthropologie critique de la pauvreté*. Contribution pour le Séminaire préparatoire au Sommet Mondial pour le Développement Social, Ministère des Affaires Étrangères, ORSTOM
- [2] Banque mondiale (1999). Rapport sur le développement dans le monde 1998-1999. *Le Savoir au service du développement*. Paris, eska.
- [3] Banque mondiale (2001). Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. *Combattre la pauvreté*. Paris, ESKA.
- [4] Banque Mondiale. Dans Campbell B. (dir.). *Gouvernance, reconceptualisation du rôle de l'État et émergence de nouveaux cadres normatifs dans le domaine social, politique et environnemental*. Montréal, Centre d'études sur le droit international et la mondialisation, (CEDIM), pp. 97-125.
- [5] Ben Oula H. (2008). Analyse de la pauvreté : de l'approche en termes d'Utilité à l'approche par les capacités d'Amartya Sen. *Applications sur données Françaises*. Thèse de Doctorat, Université de Lyon 2.
- [6] Benicourt E. (2001). La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale. *Études rurales* [En ligne], n°159-160, mis en ligne le 3 janvier 2017, consulté le 10 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/68> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.68
- [7] Cameliau C. (2003). Globalisation et inégalités : une mise en perspectives. *GUIG- Défi du social du développement*. Institut Universitaire d'Etudes du Développement.
- [8] CEDEAO (2006). *Intégration régionale croissance et réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest : stratégies et plan d'action*.
- [9] Diener E., Sapyta J.J., Suh E. (1998). *Subjective Well-Being Is Essential to Well-Being*. *Psychological Inquiry*, n°9, pp. 33-37.
- [10] Fonds monétaire international (2009). *Côte d'Ivoire: Stratégie de Réduction de la Pauvreté*. Rapport d'Étape au titre de l'année 2009.
- [11] Foster J.E., Greer and J. Thorbecke E. (1984). A Class of Decomposable Poverty Measures. *Econometrica*, vol. 52, n°3, pp.761-776.
- [12] Grell P. et Wery A. (1980). La relativité du concept de pauvreté. *Economie et humanisme*. Dossier : qui est « pauvre, n°254, pp. 21-33.
- [13] Hammer L. et Naschold F. (1999). *Est-il possible d'atteindre les objectifs internationaux de développement ? Un Rapport préliminaire*, Londres : Institut du développement international.
- [14] INSAE (2014). *Evaluation de la pauvreté au Bénin*. Cotonou, Bénin.
- [15] Kobou G., Tabi H. N. et Moungou S. (2009). *L'efficacité du financement des micro et petites entreprises dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun*. In Colloque international sur la vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé, 11^{ème} Journée Scientifique du Réseau Entrepreneuriat INRPME-AUF-AIREPME, 27 au 29 mai 2009.
- [16] Koloma Y. (2008). *Contribution à l'analyse de la pauvreté non-monnaire micro-multidimensionnelle au Mali*. DT/142/2008, LARE-Efi-GED- Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- [17] Monchuk V. (2015). *Réduire la pauvreté et investir dans le capital humain : Le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique*. Directions du développement. Washington, DC : La Banque mondiale, DOI : 10.1596/978-1-4648-0570-7. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO
- [18] Ponty N. (1998). Mesurer la pauvreté dans un pays en développement. *Statéco*, n° 90-91, pp. 53-67.
- [19] UNICEF (2009). *Pauvreté des enfants : un rôle pour les transferts monétaires en Afrique de l'Ouest et du Centre?*